



POUR PENVENAN

Evit Perwenan



Nos engagements

- offrir un cadre de vie plus agréable, dans une ville propre et bien entretenue, valoriser la beauté de notre territoire, redonner de la place aux habitants et à la convivialité ;
- renforcer le lien social, lutter contre l'isolement, aider les plus fragiles, des plus jeunes aux plus âgés, et les personnes en situation de handicap ;
- sécuriser les voies de circulation et faciliter les déplacements ;
- garantir un vrai dialogue de proximité ;
- rendre la commune plus attractive, plus conviviale, mieux accompagner les acteurs locaux ;
- répondre aux enjeux de long terme de la commune avec lucidité.

Réunie autour d'**Anne Le Moal**, notre équipe veut servir la commune et ses habitants, avec l'exigence de la transparence, de la concertation, d'une gestion financière rigoureuse, et la prise en compte des enjeux environnementaux dans l'ensemble de nos actions.

Notre programme s'appuie sur :

- vos avis, idées, préoccupations, exprimés lors de nos « Cafés citoyens » et nos échanges ;
- la participation de deux élues locales à la municipalité actuelle et au département ;
- nos engagements sans faille auprès du monde associatif ;
- une expérience du monde économique dans tous les secteurs d'activités (agriculture, artisanat, commerces, industrie, santé, services, tourisme,...) privés ou publics ;
- des compétences avérées dans l'ensemble des domaines de l'action communale.

Une liste pour vous, pour Penvénan !

Ul listenn evidoc'h, evit Perwenan !

Nous contacter :

pour-penvenan@gmail.com

Notre site internet :

<https://pour-penvenan.bzh>

Réunions publiques

- **Jeudi 5 mars, 18h30**, Salle des fêtes de Penvénan
- **Jeudi 12 mars, 18h30**, Centre nautique de Port-Blanc
- **Vendredi 13 mars, 18h30**, École de Buguelès

**Et venez nous retrouver à notre permanence
au 16 rue du général de Gaulle du 28 février au 13 mars !**

ou sur Facebook : <https://www.facebook.com/pourpenvenan>

Ne pas jeter
sur la voie publique

Pour notre cadre de vie

- des trottoirs propres et praticables, des cimetières et des espaces verts entretenus ;
- plus d'espaces végétalisés fondés sur des espèces locales ;
- la création d'un tiers lieu au centre du bourg, à l'arrière de la médiathèque ;
- la création d'une piste à bosses (pumptrack) ;
- la piétonnisation du bourg les jours de marché, avec aménagement des zones de stationnement ;
- la préservation des paysages, des terres et du littoral ;
- un inventaire et une signalétique valorisant notre patrimoine.

Pour plus de liens et de solidarité

- la mise en place d'un dispositif de transports pour des sorties culturelles et loisirs ;
- des navettes les jours de marché entre Penvénan, Buguéls et Port-Blanc ;
- le maintien du dispositif « SoliTrégor » ;
- la création d'un logement communal d'urgence ;
- l'offre d'un habitat partagé et d'un accueil familial ;
- la baisse du prix des repas de la cantine ;
- le soutien au développement de moyens de garde pour les tout petits ;
- le renforcement des actions du CCAS, en lien avec l'Analyse des Besoins Sociaux ;
- le rétablissement des bureaux de vote à Buguéls et Port Blanc ;
- la gratuité de la médiathèque ;
- l'organisation de plantations participatives et d'animations pédagogiques.

Pour nos voies de circulation et nos déplacements

- des routes et des carrefours sécurisés et rénovés, des sentiers réhabilités ;
- une accessibilité améliorée, un éclairage optimisé ;
- une voie sécurisée dédiée aux cyclistes, piétons et riverains entre le Bourg et Port-Blanc ;
- une réflexion concertée sur la voie douce entre Buguéls et le Bourg ;
- la sécurisation des routes pour les randonneurs ;
- la mise en place d'une aire de covoiturage ;
- l'installation de bornes de recharge et d'entretien-réparation des vélos ;
- un livret gratuit recensant les voies, chemins et zones protégées de la commune ;
- l'entretien et les réparations nécessaires du gué de la baie de Pellinec.

Pour un réel dialogue de proximité

- une réponse à vos demandes sous 8 jours ;
- une permanence des élus tous les samedis matins ;
- des réunions publiques régulières (à l'instar de nos Cafés citoyens) ;
- une newsletter municipale ;
- la création d'un Conseil municipal des jeunes, d'un espace réservé pour eux dans le Bulletin municipal ;
- un dispositif de soutien à l'implication des plus jeunes dans la vie communale ;
- un espace de rencontre qui leur est destiné
- un temps d'échange réservé au public en fin de conseil municipal ;
- l'ouverture des commissions municipales aux habitants experts Penvénanais.

Pour un Penvénan plus attractif et un meilleur accompagnement de ses acteurs

- l'accueil facilité de nouveaux professionnels de santé (spécialistes en priorité) ;
- la diversification des activités culturelles, artistiques et musicales ;
- l'harmonisation des aménagements pour les commerces saisonniers ;
- la création d'un chèque pouvoir d'achat utilisable dans la commune ;
- un soutien accru aux associations (révision des modalités de mise à disposition de locaux, soutien logistique, etc.) ;
- l'encouragement des circuits courts avec nos artisans et producteurs locaux ;
- l'aide au développement du tourisme vert (camping à la ferme) ;
- la création d'une petite aire de camping-car, aménagée et sécurisée ;
- l'accueil des randonnées/cyclotouristes dans le centre de vacances communal de mars à octobre ;
- la révision à la baisse de la fiscalité sur les résidences secondaires ;
- une coopération étroite avec la Communauté de Commune (LTC), le Département, la Région, l'État et les communes voisines.

Pour une gestion saine et rigoureuse

- la maîtrise stricte des dépenses et des taux d'imposition communaux ;
- la poursuite du désendettement de la commune ;
- un engagement de transparence sur les finances de la commune ;
- la recherche active de subventions ;
- une meilleure gestion des bâtiments existants.
- la mise en place d'un budget participatif (sur projets).

Pour répondre avec lucidité aux enjeux de long terme de la commune

- un renforcement de la politique de logement pour l'accueil de nouvelles familles et pour répondre aux besoins des plus âgés ;
- la prise en compte et la planification des travaux nécessaires (centre technique, salle des fêtes, centre de vacances, salle des mariages, la Chapelle de Port Blanc, ...) ;
- une large consultation sur les orientations touristiques de la commune ;
- la sensibilisation aux changements climatiques ;
- la création d'un groupe « littoral » avec habitants, élus et experts ;
- la mise en place concertée d'une réglementation de l'accès à la mer ;
- la mise en œuvre concertée d'un plan d'économie de l'eau au sein de la commune ;
- l'augmentation de la part d'énergies propres ;
- l'élaboration d'un plan d'investissement pour l'enfouissement des réseaux électriques ;
- l'institution d'une réserve communale de sécurité civile pour la gestion de crises, en complément du plan communal de sauvegarde